



Mairie
 73500 BRAMANS
 Tél. : 04 79 05 10 71
 Fax : 04 79 05 37 59

Courriel : communedebamans@orange.fr
www.bramans.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 2015-02

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 Février 2015 à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Thérèse LEHOUX, Maire.

	Présents :	Absents :	A donné pouvoir à :
Thérèse LEHOUX	X		
Pascal DUPRE	X		
Patrick BOIS	X		
Yvon CLARAZ		X	
Marcel FAVRE			Mme LEHOUX Thérèse
Clément FAVRE	X		
André BOROT	X		

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	7
Présents :	5
Votants :	6

Date de convocation :	02/02/2015
-----------------------	------------

Secrétaire : Patrick BOIS

ORDRE DU JOUR

- **Le Parc Intergénérationnel Hannibal.**

Ouverture anticipée de crédit sur opération

Madame le Maire rappelle au Conseil que deux locataires viennent de quitter leurs appartements respectifs et qu'il y a lieu de rembourser aux locataires les cautions correspondantes.

Le montant des restes à réaliser n'est pas suffisant et il est nécessaire d'abonder le compte 165/16 afin de procéder aux écritures comptables.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter par anticipation les crédits suivants et confirme que les montants seront repris au budget primitif 2015.

compte	opération	montant à prévoir par anticipation
165/16 DI	Dépôts et cautionnements	500.00 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

DEMANDE DE SUBVENTION Pour la création d'un Parc récréatif et multigénérationnel Hannibal

Madame le Maire rappelle les réflexions engagées dans le cadre du projet de territoire « Haute Maurienne Vanoise Horizon 2025 ». Une des orientations stratégiques majeures identifiée est de renforcer l'économie touristique du territoire notamment par l'amélioration et la diversification de l'offre touristique.

Le projet de la commune de Bramans, basé sur la thématique de la traversée des Alpes par Hannibal, s'inscrit donc dans une démarche d'innovation initiée en Haute Maurienne Vanoise dans le cadre de la Convention Stations Durables et du Programme d'Espace Valléen coordonné par la Communauté de communes

Avec la mondialisation et l'élargissement de la palette des choix de destinations (mer, campagne, ville et tourisme à l'étranger), les territoires montagnards se trouvent confrontés à une concurrence accrue en hiver. En France et de manière générale, les destinations de montagne font face à une tendance à la baisse en termes de fréquentation estivale. La Haute Maurienne n'échappe pas à ces évolutions globales et doit donc renforcer son attractivité.

D'une manière générale, la Haute Maurienne Vanoise vise à devenir un territoire de référence pour les vacances en famille, aussi bien l'hiver que l'été. Pour toute destination touristique familiale, les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont les clients potentiels de demain. L'enjeu est de fidéliser les clientèles touristiques et d'assurer leur renouvellement. Il s'agit donc de rendre la montagne accessible et attractive pour cette cible. Pour cela, le territoire souhaite adapter son offre touristique de manière ludique, en adéquation avec les attentes des familles et améliorer sa qualité d'accueil, en favorisant le développement d'espaces dédiés aux enfants.

Cette action répond également à une demande identifiée. Lors des enquêtes clientèles de l'observatoire local du tourisme menées il y a quelques années, une certaine insatisfaction quant aux activités proposées aux enfants a été mise en avant. Il est vrai que l'offre ludique proposée aujourd'hui aux familles est encore faible et constitue donc un axe de développement incontournable.

Le projet tel qu'envisagé vient idéalement compléter l'offre touristique locale et notamment l'offre d'aires récréatives déjà proposées dans les communes voisines.

Madame le Maire précise que les dépenses et le plan de financement sont les suivants :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant	% du montant HT
Aire de jeux * 2 (petits et grands)	158 523,80	Conseil général Savoie – Plan Tourisme	76 200.00	48%
Montage pose et scellement des jeux		Alcotra - FEDER	45 000,00	28,4%
Fourniture et pose sol spécifique				
Table de pique nique* 2 (yc. PMR)				
Table de jeux*2				
Bancs Corbeilles 3 tri				
Signalétique / plans / maquette				
Barrière en bois				
TVA 20%	31 703,96	Autofinancement	37 123,80	23,4%
TOTAL TTC	190 227,7 6	TOTAL	190 227,7 6	100%

Madame le Maire indique qu'une demande doit être adressée au programme Alcotra dans le cadre du projet « Sur les traces d'Hannibal » et qu'un dossier de demande de subvention doit être déposé auprès du Conseil Générale de la Savoie dans le cadre de la Convention Stations Durables de Moyenne Montagne.

Après en avoir délibéré :

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal :

- ⇒ Approuve le projet et son contenu,
- ⇒ Autorise le Maire à lancer une consultation pour la mise en place du service
- ⇒ S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2015 et 2016 en section fonctionnement
- ⇒ Approuve le plan de financement de l'action présenté ci-dessus et autorise le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général de la Savoie dans le cadre de la Convention Stations Durables de Moyenne Montagne pour un montant de 76 200.00 € soit 48 % du coût total HT de l'opération.

Vu le maire,
Thérèse LEHOUX

